

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL du 16 Février 2018

Président : Monsieur Michel MARCHAND, Maire

Secrétaire de séance : Madame SEZILLE DES ESSARTS

Présents : Mrs : MARCHAND, VEISSE, DE RE, LAMBERT, CHARTREL, DURAND, LEFEVRE et LECOMTE
Mmes : SIMON, HERVAUX et SEZILLE DES ESSARTS

Pouvoirs : M. GODEFROY à M. MARCHAND, Mme FERNANDEZ-MOPIN à M. DE RE, Mme HARDIER-QUINT à M. MARCHAND et M. POIRET à M. LEFEVRE

Chaque membre du Conseil municipal ayant eu le procès-verbal du 22 décembre 2017, Monsieur le Maire procède au vote. Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire demande aux membres présents de rajouter un point à l'ordre du jour :

- Achat de terrain ruelle Crampe

Les conseillers municipaux acceptent ce rajout à l'ordre du jour initial

ACHAT DE TERRAIN RUELLE CRAMPE

Monsieur le Maire revient sur le projet d'achat d'un local technique. Ce projet nécessite l'acquisition de terrains pour permettre l'accès au bâtiment. En premier lieu, la parcelle cadastrée B 32 appartenant à la succession de Madame Chauvet, ruelle Crampe, étant mise en vente, le Conseil avait autorisé Monsieur le Maire à entreprendre les démarches de négociation.

Après échanges avec l'étude de Maître Delorme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte l'accord amiable d'achat pour la somme de 9 000 €, frais d'actes notariaux inclus et autorise Monsieur le Maire à signer l'acte de vente

RENOUVELLEMENT DE CONVENTIONS DE LOCATION

Monsieur le Maire informe l'Assemblée que deux contrats de location prennent fin le 31 mars 2018 :

- La location d'un terrain communal, situé lieu-dit « Berlincamp », cadastré A 1031, consentie à Monsieur et Madame DEBLATON. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler la location à compter du 1^{er} avril 2018 pour un montant forfaitaire de 59,67 € par mois
- La location d'un logement du groupe scolaire, situé 131 place du Maréchal Leclerc, consentie à Monsieur ROSARD. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler le bail à compter du 1^{er} avril 2018 pour un montant de 564,24 € conformément à l'indice de référence des loyers du 4^{ème} trimestre 2017

ENGAGEMENT COMMUNAL 2018 CSR GUISCARD

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de verser une participation communale au Centre Social Rural de Guiscard pour les centres de loisirs des petites vacances (février, Pâques et la Toussaint), les grandes vacances (juillet et août) et les mercredis au titre de l'année 2018, à savoir :

- 8,50 € par enfant et par jour
- 4,25 € par demi-journée les mercredis

REMBOURSEMENT LOCATION DE LA SALLE POLYVALENTE

Monsieur le Maire revient sur la délibération prise le 28 mai 2010 relative à l'autorisation d'occupation du domaine public sur demande expresse de commerçants ambulants et du droit de place correspondant à 5,00 € par semaine. Plusieurs commerçants sont venus proposer leurs services à la population (fruits et légumes, fromager, poissonnier, camion pizzas etc...) sans grand succès.

Après débat, le Conseil Municipal, décide d'abroger purement et simplement cette délibération, la Commune étant dotée d'une offre suffisante assurée par les producteurs et prestataires locaux.

PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT 2018 : DEMANDES DE SUBVENTION

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'une demande de subvention avait été déposée pour l'exercice 2017 pour la sécurisation routière et piétonne rue de la Pommeraye. Des précisions ayant été demandées par le Conseil Départemental, un nouveau projet a été élaboré comprenant renforcement de voirie, constitution de trottoirs, accessibilité PMR, assainissement pluvial et rehaussement du carrefour entre la ruelle Crampe et la rue de la Rouennerie pour 233 419,50 € HT. Il est proposé de déposer ce dossier comme prioritaire au Conseil Départemental et au titre de la D.E.T.R. de l'Etat.

Dans le cadre du PLU et compte tenu du réaménagement du carrefour, le Conseil accepte d'abandonner l'espace réservé (terrain de Mme DUBUQUOY).

Monsieur le Maire propose de déposer une demande de subvention auprès du Conseil Régional pour la toiture de l'Eglise partie Nord. Proposition validée par le Conseil Municipal.

Par délibération 2017-005 du 3 février 2017, la Commune est signataire de la Charte d'entretien des espaces publics proposée par l'Agence de l'Eau Seine Normandie, cette charte engage la Commune en faveur de la préservation de l'environnement et la ressource en eau, en facilitant l'évolution des pratiques des collectivités dans la gestion des espaces publics.

C'est également un outil d'accompagnement et de financement qui permet d'obtenir des subventions pour l'acquisition de matériel.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise Monsieur le Maire à déposer une demande d'aide financière à l'acquisition d'un ensemble de brosse de caniveaux et balayeuse adaptables sur le tracteur communal.

POINT SUR LES TRAVAUX

Ecole primaire :

Le permis de construire est en cours d'étude au SDIS de Beauvais pour la protection incendie et à la Préfecture pour la validation du projet Accessibilité Handicapés.

Voirie :

L'entreprise PIVETTA interviendra d'ici fin mars sur les travaux de voirie rue de la Pommeraye et au carrefour de la rue Gallet, ainsi que rue de la Motte.

7 réhausslements de tampons sur la RD 934 seront réalisés par SUEZ au printemps.

RAPPORTEURS DE COMMISSIONS :

FETES ET CEREMONIES : FÊTE DE NOËL : Une réussite !!! Remerciements à tous les bénévoles, les associations, la maison de retraite, les particuliers pour les dons de sapins et la confection d'objets à vendre au profit du Téléthon. Tous ces acteurs ont participé à la réussite de cette fête. Cette initiative sera reconduite en 2018 avec l'implication des commerçants cutsois pour un « marché de l'Avent ».

Rendez-vous pour la préparation des vœux vendredi 12 janvier à 17 h 00.

COMMUNICATION : Le bulletin municipal se termine. Beaucoup de travail d'impression et de reliure.

Lors du flash infos du mois de juin, pensez à solliciter les cutsois pour des dons de sapins.

HISTOIRE et PATRIMOINE : Demande de projet d'expositions pour le 11 novembre. Faire appel au Musée Territoire 14-18 pour implication.

AFFAIRES DIVERSES :

- L'échafaudage rue du Jonquoy le Haut est dangereux la nuit.
- A voir, une plaque du réseau téléphonique serait cassée dans le virage de la Justice
- Vérifier les réseaux pour la construction d'une habitation en zone A et si le permis de construire a déjà été déposé.

- Au cimetière communal, une tombe a été légèrement endommagée certainement lors du passage d'un engin de chantier

Pour extrait certifié conforme
Le Maire
Michel MARCHAND